

Image not found or type unknown



## Lieu de restitution véhicule fonction et chantage solde de tout compte

Par **Sab1492**, le **03/07/2023** à **17:55**

Bonjour

Mon employeur m a licencié et veut que je rende le véhicule de fonction en l amenant par moi même au siège de l'entreprise soit à paris.

il me dit que une fois restitué il me donnera mon solde de tout compte.

est ce qu'une charte automobile dans lequel est écrit que je dois rendre le véhicule au siège et heureusement mon solde de tout compte justifie ce droit ?

à t'il le droit de faire ce chantage ?

merci

Par **Louxor\_91**, le **03/07/2023** à **18:42**

Bonjour,

la restitution du véhicule à l'entreprise me semble logique ? Sinon vous faites comment ? Après l'aspect donnant-donnant..? Ca me semble un peu limite ?

Par **Pierrepauljean**, le **03/07/2023** à **19:13**

bonjour

il me semble que tant que ce véhicule n'est pas restitué, il ne peut pas vous remettre votre solde de tout compte et les documents y afférents

Par **Sab1492**, le **04/07/2023** à **09:12**

Merci

Maus a t'il le droit de faire ce chantage ?

Par **Pierrepauljean**, le **04/07/2023** à **13:52**

ce n'est pas un chantage

pour récupérer votre solde de tout compte vous devez vous rendre chez l'employeur

tant que le véhicule n'est pas restitué, l'employeur ne peut pas établir ces documents

Par **Louxor\_91**, le **04/07/2023** à **22:52**

Si vous considérez cette façon de procéder comme un "chantage" ? Comment voudriez vous vous y prendre ?